

COMMUNE DE MARCAY

INFORMATION

TRAVAUX D'ÉLAGAGE ET D'ABATTAGE

Afin de garantir le bon fonctionnement du réseau de distribution d'électricité ainsi que la sécurité des personnes et des biens, SRD vous informe que des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris sur le territoire de la commune à partir du :

Mardi 5 Novembre 2024

Ces travaux seront exécutés par l'entreprise suivante :



EIVE 86
DOMAINE DE MALLAGUET
86440 MIGNE AUXANCES

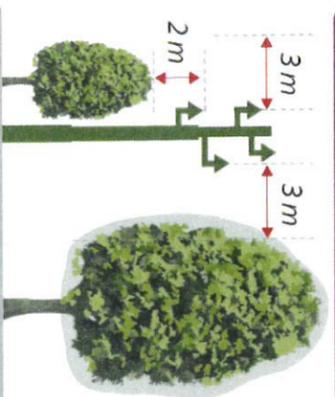


05 49 54 43 51

DISTANCES MINIMALES À RESPECTER

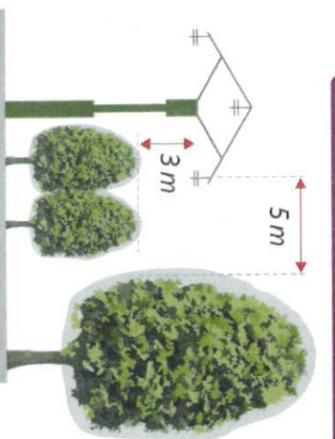
La norme NF C 11-201 définit les distances minimales réglementaires par rapport à une ligne selon le niveau de tension :

Lignes Basse Tension (410 Volts)



Distance réduite à 2 m pour les lignes situées en agglomération

Lignes Moyenne Tension (15/20000 Volts)



Distance réduite à 4 m pour les lignes posées sur des isolateurs rigides

Ces distances minimales sont à maintenir entre deux élagages, ce qui suppose d'élaguer à des distances supérieures en intégrant la vitesse de pousse des essences.

NOTA : les produits de coupe restent votre propriété et seront laissés rangés sur place.
Ces travaux pourront se dérouler sur plusieurs semaines